

CCR1211

[30h] 5 crédits

Langue d'enseignement : français

Niveau : Premier cycle

Objectifs (en termes de compétences)

L'objectif du séminaire est de permettre aux étudiants de s'initier concrètement à la culture par leur participation à une activité culturelle. Les étudiants qui sont déjà engagés dans une activité culturelle peuvent proposer la valorisation de cette activité par le biais du séminaire.

Les activités culturelles pouvant être prises en compte incluent notamment: pratique musicale (participation à l'OSEL, aux chœurs de l'UCL, études au conservatoire, etc.), activité liée au programme "Artistes en résidence" de l'UCL, activité en relation avec le musée de Louvain-la-Neuve, activité théâtrale, études dans une académie, activité dans le cadre du partenariat entre l'UCL et la Monnaie, etc.

Au terme du séminaire les étudiants seront capables de modéliser une pratique culturelle selon ses dimensions constitutives, d'évaluer l'importance relative de ces dimensions dans différents cas concrets et de tracer les voies de démarches d'évaluation.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le séminaire implique une participation active des étudiants lors des séances du séminaire ainsi qu'une implication concrète dans une activité culturelle. Les activités culturelles feront l'objet d'une description, d'une analyse et d'une réflexion critique par les étudiants. En fonction des activités choisies, le titulaire pourra s'assurer chaque année le concours de "Maîtres" (voir plus bas) pour l'encadrement du séminaire. Par ailleurs, certaines séances du séminaire sont l'occasion d'inviter des acteurs culturels.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Aucun pré-requis n'est nécessaire.

Il peut y avoir des déplacements individuels ou collectifs sur le lieu d'événements culturels.

On associe au séminaire une enveloppe financière permettant d'attribuer le statut de "collaborateur pédagogique" (ou "Maître") à des personnes choisies par le titulaire pour leurs compétences dans les domaines des activités choisies par les étudiants. Les collaborateurs sont désignés pour un an. Ils aident le titulaire pour l'encadrement des activités.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

ARCH12BA	Deuxième année de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte	(5 crédits)
FSA12BA	Deuxième année de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil	(5 crédits)